



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Appels

Question écrite n° 5897

Texte de la question

M Dominique Baudis attire l'attention de M le ministre de la defense sur la situation des eleves du lycee professionnel prive de l'industrie aeronautique de Toulouse. Ce lycee professionnel forme des agents de fabrication qualifies qui, a la fin de leurs stages, sont recrutes par l'Aerospatiale. L'entreprise connait quelques difficultes car, apres un complement de formation, ces jeunes doivent partir accomplir leur service national, ce qui cause des desorganisations dans les effectifs de l'entreprise. La societe Aerospatiale dependant de son ministere, il serait souhaitable de savoir s'il envisagerait, et sous quelles conditions, d'accepter que ces jeunes accomplissent leur service national au sein de l'etablissement.

Texte de la réponse

Reponse. - L'elargissement des possibilites d'affectation dans le cadre des formes civiles du service national est actuellement recherche par le Gouvernement pour renforcer l'egalite de tous les jeunes Francais devant le service. En effet, chaque annee, 30 p 100 d'entre eux sont exemptes du service national, dispenses ou reformes. Une mesure consistant a affecter systematiquement des jeunes gens dans leur propre entreprise irait toutefois a l'encontre du but recherche. Elle instaurerait en effet un systeme de dispense de fait, au detriment de l'execution des missions confiees aux appels qui effectuent un service militaire.

Données clés

Auteur : [M. Baudis Dominique](#)

Circonscription : - Union du Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5897

Rubrique : Service national

Ministère interrogé : défense

Ministère attributaire : défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 novembre 1988, page 3381